

Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées
Bilan des actions réalisées en 2017-2018
pour le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

2017-2019

Soumis au conseil d'administration

Le 13 juin 2018

INTRODUCTION

Contexte

En 2017-2108, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière a actualisé son premier plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Cette première année fut orientée sous l'angle de la formation et de la sensibilisation des acteurs clés au sein de notre établissement ainsi que l'adaptation des approches permettant d'améliorer l'intégration des personnes handicapées.

Dispositions légales

En conformité à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., c. E-20.1), le présent plan identifie les mesures prévues pour 2017-2019. Un bilan annuel est prévu au 30 mars pour faire le suivi de ces mesures. Le plan d'action confirme l'engagement du CISSS de Lanaudière à poursuivre ses efforts en vue de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées.

Un des objectifs de cette Loi est d'obtenir une implication accrue de l'ensemble des partenaires publics et privés afin de permettre aux personnes handicapées de s'intégrer à la société au même titre que leurs concitoyens.

En tant qu'organisme public, le CISSS de Lanaudière est visé, entre autres, par les dispositions suivantes de la Loi.

Article 61.1. Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité locale qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement.

Bref portrait de l'organisation et de ses secteurs d'activités

La mission du CISSS de Lanaudière est définie selon la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales.

La Loi modifie l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux afin de favoriser et de simplifier l'accès aux services pour la population, de contribuer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et d'accroître l'efficacité et l'efficience de ce réseau. À cet effet, elle prévoit l'intégration territoriale des services de santé et des services sociaux par la mise en place de réseaux territoriaux de services de santé et de services sociaux visant à assurer des services de proximité et leur continuité, la création d'établissements à mission élargie et l'implantation d'une gestion à deux niveaux hiérarchiques.

En vue de réaliser sa mission, le CISSS de Lanaudière dispose d'un budget de 875 millions \$ et compte plus de 10 000 employés et 700 médecins. Il offre des soins et des services à une population de près de 503 000 personnes. Son siège social est situé à Joliette et regroupe 60 installations réparties sur un territoire de plus de 12 000 km²

Mission et valeurs

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière a comme mission de :

- ✓ Veiller à l'organisation, à l'accessibilité et à l'intégration des soins et des services de santé et des services sociaux qui répondent aux besoins de la population;
- ✓ Assurer la prestation de soins et de services de santé et de services sociaux aux citoyens de son territoire;
- ✓ Assumer une responsabilité populationnelle envers les résidents de son territoire;
- ✓ Créer et maintenir des liens de collaboration avec les différents partenaires de la région;
- ✓ Garantir une planification régionale des ressources humaines;
- ✓ Promouvoir la santé auprès de toute la population et assurer des interventions préventives et de protection, en collaboration avec les partenaires;
- ✓ Offrir des services de santé et des services sociaux axés sur la proximité et la continuité des services

Par ailleurs, afin d'orienter les actions de toutes personnes œuvrant au sein de l'établissement (les médecins, les gestionnaires, le personnel, les stagiaires et les bénévoles), le CISSS de Lanaudière se dote des valeurs suivantes :

- ✓ **Respect et bienveillance ;**
- ✓ **Rigueur et imputabilité ;**
- ✓ **Collaboration et solidarité ;**
- ✓ **Équité et transparence.**

Ces valeurs soutiennent les personnes dans la manière d'être et d'agir au quotidien et les guident afin de faire des choix judicieux qui favorisent le mieux-être des usagers.

Pour assumer sa mission, le CISSS de Lanaudière a mis en place une structure de gestion présentée à la page suivante.

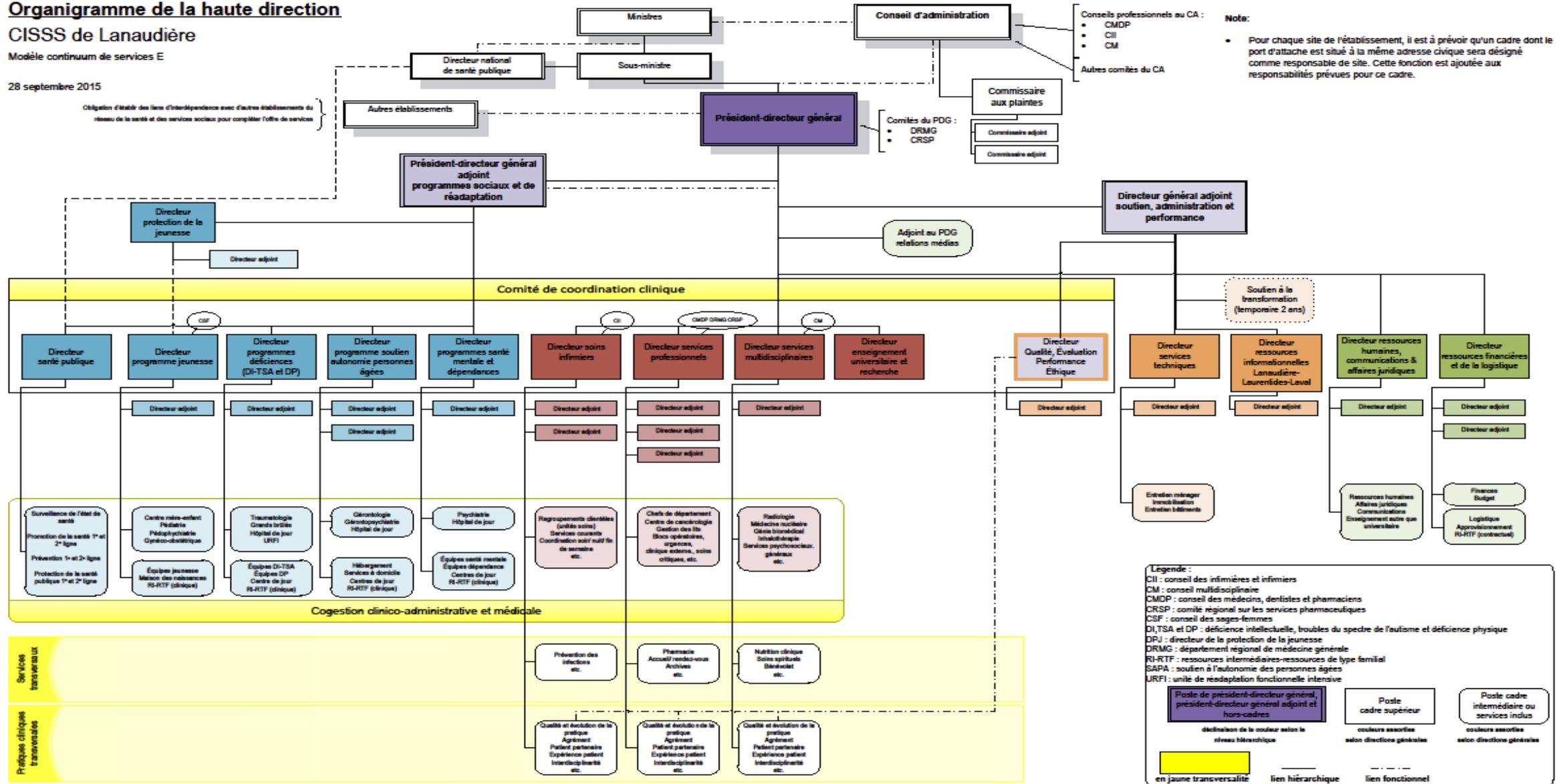
Organigramme de la haute direction

CISSS de Lanaudière

Modèle continuum de services E

28 septembre 2015

Obligation d'établir des liens d'interdépendance avec d'autres établissements du réseau de la santé et des services sociaux pour compléter l'offre de services



Engagement à réduire les obstacles à l'intégration

Le CISSS de Lanaudière s'engage à viser une plus grande participation sociale pour toutes personnes ayant un handicap. Il s'engage à contribuer au sein de notre organisation et dans le cadre de sa mission, à diminuer les préjugés, la discrimination et les obstacles environnementaux pour les personnes handicapées. Il affirme son engagement à jouer un rôle actif auprès des municipalités ayant une population de plus de 15 000 habitants de son territoire, soient Repentigny, Mascouche, Terrebonne, L'Assomption, Joliette et ST-Lin des Laurentides, pour apporter sa contribution et son soutien dans l'élaboration de leur propre plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées.

Bilan des réalisations 2017-2018 et engagement 2018-2019

Obstacles 1 (réf. Oct.2016) :			
En général, manque de connaissance des employés et de la population relativement à la réalité des personnes handicapées :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ accueil et approche parfois non adaptés à leurs besoins; ▪ méconnaissance des actions favorisant leur intégration. 			
Secteurs d'activités visés dans le CISSS : tous			
Mesures prévues	Échéancier	Indicateurs	Bilan des actions réalisées et suites à donner
1) Réaliser une ou des activités soulignant la semaine québécoise des personnes handicapées (1er au 7 juin 2017)	1 ^{er} au 7 juin 2017	Nombre d'activités de sensibilisation et d'information Nombre de personnes rejointes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation d'un feuillet explicatif sur diverses stratégies soutenant l'accueil des personnes handicapées dans les services et diffusion dans l'intranet et sur le site Internet du CISSS de Lanaudière; ▪ Diffusion dans l'intranet et sur le site Internet du CISSS du lien vers des capsules vidéo du site Internet de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ); ▪ Installation de 70 affiches de sensibilisation dans les salles d'attente et les accueils de quarante sites du CISSS de Lanaudière; ▪ Publication d'un texte de sensibilisation dans l'intranet, sur le site Internet du CISSS de Lanaudière et le journal de l'établissement; ▪ Envoi d'un communiqué de presse aux médias locaux annonçant le lancement officiel du plan d'action à l'égard des personnes handicapées du CISSSL; ▪ Publication dans un journal local. ▪ 100 % des employés ont accès au site Intranet du CISSS de Lanaudière, 161 visites ont été répertoriées pour la parution. ▪ 22 visiteurs ont été répertoriés sur le site Internet du CISSS de Lanaudière. <p>En 2018-2019, il est prévu de réaliser à nouveau des activités soulignant la semaine québécoise des personnes handicapées se déroulant du 1 au 7 juin 2018. Les indicateurs de résultats 2017-2018 sont maintenus.</p>

Obstacles 1 (réf. Oct.2016) :

En général, manque de connaissance des employés et de la population relativement à la réalité des personnes handicapées :

- accueil et approche parfois non adaptés à leurs besoins;
- méconnaissance des actions favorisant leur intégration.

Secteurs d'activités visés dans le CISSS : tous

Mesures prévues	Échéancier	Indicateurs	Bilan des actions réalisées et suites à donner
2) Réaliser une ou des activités soulignant la journée internationale des personnes handicapées (3 décembre 2017) .	3 décembre 2017	Nombre d'activités de sensibilisation et d'information Nombre de personnes rejointes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Envoi d'un communiqué de presse aux médias locaux annonçant l'activité. ▪ Organisation d'une activité de sensibilisation en partenariat avec des organismes de la communauté : APHVL, ADSMQ, ASL et le SRIL. ▪ Déroulement de l'activité sous forme d'un kiosque interactif installé à l'accueil dans deux sites du CISSS de Lanaudière (CHDL et CHPLG) : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Projection en continu d'une présentation de sensibilisation sur les impacts de la déficience auditive et visuelle ainsi que la réalité des personnes handicapées; ✓ Essai de simulateur de vision; ✓ Présentation de technique de guide pour les personnes avec cécité; ✓ Simulation de surdité dans un contexte de bruit; ✓ Remise de documents en référence sur les organismes de la communauté et des stratégies de communication avec une personne malentendante ou sourde, etc. ▪ CHPLG : 115 visiteurs ▪ CHRDL : 175 visiteurs <p>Les visiteurs étaient majoritairement du personnel du CISSSL, mais également des usagers ou leurs proches.</p> <p>En 2018-2019, il est prévu de réaliser à nouveau des activités soulignant la journée internationale des personnes handicapées se déroulant le 3 décembre 2018. Les indicateurs de résultats 2017-2018 sont maintenus.</p>
3) Diffuser le présent plan d'action. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Sites Internet et intranet ✓ Comité des usagers ✓ Associations 	1 ^{er} mai 2017	Nombre d'activités de sensibilisation et d'information	<p>Le plan d'action a été diffusé via tous les médiums et les destinataires identifiés.</p> <p>Site intranet : 100 % des employés ont accès au site intranet du CISSSL, 161 visites ont été répertoriées pour la parution. Site Internet : 22 visiteurs ont été répertoriés sur le site Internet du CISSSL.</p>

Obstacles 1 (réf. Oct.2016) :

En général, manque de connaissance des employés et de la population relativement à la réalité des personnes handicapées :

- accueil et approche parfois non adaptés à leurs besoins;
- méconnaissance des actions favorisant leur intégration.

Secteurs d'activités visés dans le CISSS : tous

Mesures prévues	Échéancier	Indicateurs	Bilan des actions réalisées et suites à donner
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organismes communautaires pour personnes handicapées (TCROCL, TCRAPHL) ✓ Commissions scolaires (3) ✓ Services spécialisés de main-d'œuvre ✓ Municipalités du territoire 		<p>Nombre de personnes rejointes</p>	<p>En 2018-2019, il est prévu de diffuser le bilan du plan d'action et la planification 2018-2019 d'ici le 30 juin 2018. Les indicateurs de résultats 2017-2018 sont également revus en retirant le nombre de personnes rejointes.</p>
<p>4) Réaliser une ou des activités de sensibilisation et formation pour le personnel, incluant la distribution de matériel de sensibilisation auprès du personnel à l'accueil des différents points de services.</p>	<p>Au cours de l'année 2018</p>	<p>Nombre d'activités de sensibilisation et d'information</p> <p>Nombre de personnes rejointes</p>	<p>Outre les activités réalisées dans le cadre de la semaine des personnes handicapées (juin 2017) et de la journée des personnes handicapées (décembre 2017), les activités suivantes ont eu lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation donnée à la communauté anglophone au Nord de Lanaudière portant sur les pathologies et les services disponibles dans la région pour les personnes vivant avec une cécité. Durée 3 heures, 35 personnes de la communauté y ont participé. ✓ Un aide-mémoire concernant les stratégies d'accueil des personnes handicapées a été créé et diffusé. Il est également disponible sur l'intranet du CISSS de Lanaudière. Le lien intranet a été diffusé via le journal organisationnel et le communiqué de lancement du plan d'action. 183 visites ont été répertoriées. ✓ L'implication du CISSS de Lanaudière à l'organisation d'un salon de l'emploi pour les personnes vivant avec un handicap, un projet piloté par le Service spécialisé de l'emploi de la région. Le CISSS de Lanaudière a également participé à ce salon comme employeur potentiel de la région, via un kiosque. Le salon s'est déroulé le 29 mars 2018 (bilan à venir). ✓ Membre du comité pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées de Lanaudière. Sous la responsabilité du Service spécialisé de main d'œuvre, ce comité permanent vise :

Obstacles 1 (réf. Oct.2016) :

En général, manque de connaissance des employés et de la population relativement à la réalité des personnes handicapées :

- accueil et approche parfois non adaptés à leurs besoins;
- méconnaissance des actions favorisant leur intégration.

Secteurs d'activités visés dans le CISSS : tous

Mesures prévues	Échéancier	Indicateurs	Bilan des actions réalisées et suites à donner
			<ul style="list-style-type: none"> ○ l'intégration socioprofessionnelle, ○ le développement de l'employabilité ○ le maintien en emploi des personnes handicapées de Lanaudière. <p>En 2018-2019, il est prévu de poursuivre les mesures prévues en 2017-2018. Par exemple, une offre de formation de 3 heures portant sur l'accessibilité universelle sera offerte aux municipalités partenaires pour les plans d'action : Repentigny, Mascouche, Terrebonne, L'Assomption, Joliette et Saint-Lin-Laurentides.</p>

Obstacles 2 (réf. Oct.2016) :

Méconnaissance du programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées.

Secteurs d'activités visés dans le CISSS : DRHCAJ, volet RH

Mesures prévues	Échéancier	Indicateurs	Bilan des actions réalisées et suites à donner
1) Diffuser et faire connaître le <i>Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH)</i> auprès de l'équipe de dotation du CISSS.	Décembre 2017	<p>Séance d'information donnée</p> <p>Nombre de personnes rejointes.</p>	<p>9 employés à la DRHCAJ ont reçu une formation en novembre 2017 sur le sujet.</p> <p>En 2018-2019, il est prévu de réaliser à nouveau des activités soulignant la Semaine québécoise des personnes handicapées se déroulant du 1er au 7 juin 2018. Les indicateurs de résultats 2017-2018 sont maintenus.</p>

Obstacles 3 (réf. Oct.2016) :

Taux de représentativité des personnes handicapées à l'emploi du CISSS est sous la cible attendue de 2 %.

Secteurs d'activités visés dans le CISSS : DRHCAJ, volet RH

Mesures prévues	Échéancier	Indicateurs	Bilan des actions réalisées et suites à donner
Développer une collaboration avec le Service spécialisé en main-d'œuvre (SSMO), ESSOR II, notamment pour le processus d'affichage de postes.	Mars 2019	Nombre de personnes référées par ESSOR II pour des postes	Des échanges ont eu lieu menant à une plus grande connaissance mutuelle des services offerts et une proposition de mécanismes de collaboration. Le processus d'affichage a été partagé au Service spécialisé de main d'œuvre et l'inscription d'ESSOR II à l'alerte emploi du CISSS de Lanaudière a été convenue. Le CISSS de Lanaudière collabore à un projet pilote d'ESSOR II en ouvrant des places de stages pour une formation adaptée de commis de bureau; aucun stagiaire reçu en 2017-2018. Il a également collaboré à l'organisation d'un salon de l'emploi pour les personnes vivant avec un handicap et il était présent comme employeur potentiel au salon qui s'est déroulé le 29 mars 2018 (bilan à venir). Cette année, le CISSS a actualisé plusieurs mesures d'accompagnement pour des employés vivant avec un handicap notamment : installation de système MF, installation d'outils informatiques spécifiques, aménagement de tâches, etc. En 2018-2019, le CISSS souhaite poursuivre la collaboration amorcée en 2017-2018 avec ESSOR II.

Obstacles 4 (réf. Oct.2016) :

Les modalités d'accès aux informations contenues dans un document public de notre établissement (rapport annuel, formulaires de demandes de services, etc.) ne sont pas connues.

Secteurs d'activités visés dans le CISSS : DRHCAJ, volet communications et DRILLL

Mesures prévues	Échéancier	Indicateurs	Bilan des actions réalisées et suites à donner
Exercer une vigie pendant la construction du site Internet et en continu par la suite, en vue de respecter les standards d'accessibilité Internet.	Décembre 2017 Puis en continu	Tests de validité de l'accessibilité Sondage clientèle	Le site respecte les normes XHTML et CSS recommandées par le World Wide Web Consortium (W3C). Il est accessible via des navigateurs vocaux, lecteurs d'écran et des plages en braille. Les personnes handicapées peuvent percevoir, comprendre, naviguer et interagir de manière efficace sur le site. Une vigie et des aménagements s'effectuent, en continu, par le service des communications et la DRILLL. Un sondage est en cours, résultats attendus en avril 2018.
Indiquer sur le site Internet que les informations contenues dans les documents peuvent être fournies sur demande dans des formats adaptés ou par le biais d'une autre modalité (ex. : rencontre).	Mars 2018	Présence d'une note. Demandes commentaires d'utilisateurs	Une note est présente sur le site Internet précisant qu'un accompagnement personnalisé ou une adaptation du format des documents est possible sur demande. Aucune demande reçue à ce jour. Un espace <i>Écrivez-nous</i> a été créé sur le site Internet permettant notamment à la population d'émettre des commentaires ou des demandes sur différents sujets. Aucune mention ou plainte reçue à cet égard cette année.

Obstacles 3 (réf. Oct.2016) :

Taux de représentativité des personnes handicapées à l'emploi du CISSS est sous la cible attendue de 2 %.

Secteurs d'activités visés dans le CISSS : DRHCAJ, volet RH

Mesures prévues	Échéancier	Indicateurs	Bilan des actions réalisées et suites à donner
Informer les organismes communautaires des formats adaptés du rapport annuel disponible sur notre site Internet (e-text et vidéo LSQ).	Mars 2018	Organismes communautaires informés	Les représentants du regroupement régional des personnes handicapées sont membres du comité qui pilote le plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Par la suite, ils partagent l'information avec leurs membres lors des rencontres. Aucune demande n'a été reçue pour obtenir le rapport annuel en format adapté.

Obstacles 5 (réf. Oct.2016) :

Absence de politique en matière d'approvisionnement en biens et services accessibles.

Secteurs d'activités visés dans le CISSS : DRFL volet logistique et DST

Mesures prévues	Échéancier	Indicateurs	Bilan des actions réalisées et suites à donner
Se doter d'une politique qui considère les notions en accessibilité universelle.	Décembre 2017	Politique adoptée et diffusée au sein du CISSS de Lanaudière	La politique est rédigée et en cours d'adoption. En 2018-2019 la politique sera adoptée et diffusée.

Obstacles 6 (réf. Oct.2016) :

Manque de connaissance à l'égard de la notion d'accessibilité universelle des équipes responsables des aménagements et de l'acquisition des biens.

Secteurs d'activités visés dans le CISSS : DRFL volet logistique et DST

Mesures prévues	Échéancier	Indicateurs	Bilan des actions réalisées et suites à donner
Tenir une activité de sensibilisation sur l'accessibilité universelle aux membres des équipes concernées à la DST.	Septembre 2017	Activité de sensibilisation réalisée	Le 9 février 2018, 17 employés à la DST ont reçu une formation portant sur les éléments de l'environnement physique pouvant influencer la dépendance ou l'autonomie pour des personnes ayant un handicap touchant la mobilité, la vision ou l'audition. Des solutions d'adaptation autant pour des bâtiments existants que pour des constructions neuves furent présentées.

Obstacles 6 (réf. Oct.2016) :			
Manque de connaissance à l'égard de la notion d'accessibilité universelle des équipes responsables des aménagements et de l'acquisition des biens. Secteurs d'activités visés dans le CISSS : DRFL volet logistique et DST			
Mesures prévues	Échéancier	Indicateurs	Bilan des actions réalisées et suites à donner
		Niveau de satisfaction des participants	100 % des participants ont mentionné que la formation leur avait permis d'augmenter leur connaissance sur le sujet et qu'ils pouvaient appliquer ces notions dans leur travail.
		Nombre de personnes rejointes	En 2018-2019, cette formation sera offerte à d'autres employés du CISSS de Lanaudière.

Obstacles 7 (réf. Oct.2016) :			
Accessibilité en fauteuil roulant limitée pour certaines bâtisses. Secteurs d'activités visés dans le CISSS : DST			
Mesures prévues	Échéancier	Indicateurs	Bilan des actions réalisées et suites à donner
Établir les modalités pour adapter les nouvelles constructions aux notions d'accessibilité universelle.	En continu	Modalités connues et actualisées	Les travaux de gestion du parc immobilier se poursuivent en considérant les notions d'accessibilité universelle. Presque tous les employés qui travaillent sur les projets d'aménagement étaient présents à la formation de février sur l'accessibilité universelle.
Établir des liens avec la direction DI-TSA-DP pour l'expertise des besoins en déficience physique.	En continu	Nombre de consultations	Des liens sont établis et les mécanismes sont connus. Une consultation a permis d'adapter un environnement en lien avec la déficience visuelle et auditive. La DST a une liste d'experts cliniques pouvant être consultés au besoin dans les différents projets.
Poursuivre les travaux de gestion du parc immobilier en considérant les notions d'accessibilité universelle.	En continu	Nombre d'aménagements réalisés	La signalisation à l'intérieur des CH, régie par le MSSS, est actuellement en refonte et des aménagements sont prévus. En 2017-2018, le CISSS a reçu une plainte concernant l'accessibilité aux toilettes dans l'une de ses installations. Une analyse de la situation problématique a été effectuée, un accompagnement de l'utilisateur pour sa situation spécifique fut actualisé et des solutions d'aménagement environnemental ont été proposées. Certains aménagements sont actualisés et des travaux sont en planification.

Obstacles 8 (réf. Oct.2016) :

Problématique à certains sites à l'égard de l'accès aux places de stationnement pour personnes handicapées.

Secteurs d'activités visés dans le CISSS : DST

Mesures prévues	Échéancier	Indicateurs	Bilan des actions réalisées et suites à donner
Faire une analyse des situations problématiques nommées par les usagers pour trouver des solutions.	En continu	Nombre d'aménagements réalisés pour augmenter l'accessibilité au stationnement	<p>Un aménagement de l'espace de stationnement dédié au CLSC Joliette est prévu au printemps 2018 afin qu'il soit plus visible et à utilisation exclusive des personnes à mobilité réduite.</p> <p>Un aménagement de l'accès à la guérite de sécurité au CHDL est prévu à moyen terme. D'ici là, les usagers sont accommodés sur demande.</p> <p>Le CISSS de Lanaudière a reçu une insatisfaction de l'Association des sourds de Lanaudière concernant les modalités de communication pour cette clientèle dans les salles d'attente où le nom est appelé à distance (ex. intercom, appelant non visible). L'utilisateur ne pouvant entendre son nom se retrouve en situation de handicap.</p> <p>En 2018-2019, le CISSS de Lanaudière poursuit les aménagements en cours ou planifiés. Des actions ciblées concernant les salles d'attente seront également planifiées.</p>

Adoption du plan d'action et publication

Le plan d'action a été présenté et approuvé par le conseil d'administration le 20 mars 2017.

Le bilan 2017-2018 et la planification 2018-2019 seront présentés au conseil d'administration le 13 juin 2018. Il sera rendu public par les moyens suivants :

- diffusion sur le site Internet et intranet du CISSS de Lanaudière;
- diffusion au comité des usagers du CISSS de Lanaudière;
- diffusion aux principaux partenaires de la communauté.

Mise en œuvre et suivi

La démarche d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi du plan d'action du CISSS de Lanaudière est sous la responsabilité de la direction adjointe des programmes déficience intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme et déficience physique.

Un comité de travail regroupant les principales directions concernées par la démarche, des représentants du comité des usagers et des partenaires de la communauté a été mis sur pied. Son mandat est de poursuivre l'actualisation du plan d'action tout en trouvant des pistes de solution pour favoriser une plus grande intégration.

Sous la responsabilité d'une chef en réadaptation de la direction DI-TSA-DP, ce comité poursuivra ses activités pour la mise en œuvre et le suivi du plan d'action. Son mandat est :

- de s'assurer de l'avancement des mesures planifiées;
- le suivi des indicateurs;
- la rédaction du bilan annuel ainsi que des recommandations.

Les membres du comité sont :

- Sylvie Côté, directrice adjointe DDITSADP, responsable du plan d'action
- Line Lacombe, chef en réadaptation à la DDITSADP, coordonnatrice du plan d'action
- Michel Iorio, chef de service des projets immobiliers, DST
- Renaud Lachapelle, conseiller-cadre, DRFL
- Maryse Bérubé, agente d'information, DRHCAJ
- À venir, représentant au service de dotation, DRHCAJ
- Pierre Marchand, représentant du comité des usagers, volet DP
- Claudine Landry, représentante du comité des usagers, volet DI-TSA
- Nathalie Marcotte, coordonnatrice, TCRAPHL
- Pierre Lafontaine, agent de concertation, TCRAPHL
- Manon Boisvert, directrice générale du SSMO, ESSOR II
- Julie Gauthier, superviseure clinique du SSMO, ESSOR II

Le comité s'est réuni à trois reprises en 2017-2018 et les rencontres se poursuivent à raison de trois par année.